

LA DYSLEXIE

Il existe deux types de dyslexie :

- **La dyslexie phonologique** touche plus spécifiquement la voie indirecte (décodage phonème/graphème)
- **La dyslexie visuo-attentionnelle (ou de surface)** touche plus spécifiquement la voie directe (ou d'assemblage).

Un élève peut également avoir une dyslexie mixte.

SIGNES D'ALERTE : Il faut relever plusieurs de ces critères avant de suspecter une dyslexie.

COPIE	<ul style="list-style-type: none">- Ecriture irrégulière et raturée- Lenteur, grande fatigabilité- Nombreuses erreurs et/ou oublis de mots, de lettres.
ECRITURE	<ul style="list-style-type: none">- Décalage entre le langage oral (très correct) et le langage écrit.- Segmentation des mots difficile.- Nombreuses fautes d'usage, de conjugaison, de grammaire.- Difficultés orthographiques : confusions, inversions de lettres...- Difficultés de relecture et de correction des écrits.
LECTURE	<ul style="list-style-type: none">- Balayage défectueux du texte : sauts de lignes, de mots.- Energie excessive utilisée pour le décodage au détriment du sens.- Pas d'automatisation de la lecture : lenteur, hésitations, reprises, erreurs.- Compréhension de textes plus facile en lecture silencieuse qu'à haute voix.- Bonne compréhension d'un texte lu par un tiers.- Décodage difficile: erreurs sonores, mots dits à la place d'autres, confusions visuelles.
MEMOIRE	<ul style="list-style-type: none">- Trouble de la mémoire à court terme

Vers qui se tourner ?

- **Tout d'abord, s'assurer que la difficulté n'est pas due à un problème visuel ou auditif.**
- Faire faire un bilan orthophonique (prescription médicale nécessaire)
- Faire faire un bilan orthoptique (prescription médicale nécessaire)
- Bilan neuropsychologique complet (Centre du Langage (Grenoble ou Cognin)) ou en libéral.
- En cas de doute sur l'efficacité intellectuelle de l'élève, demander au psychologue de l'Education Nationale de faire un bilan.

Seul un médecin peut faire un diagnostic de dyslexie.

Celui-ci ne peut pas être posé avant que l'élève ait un écart de 2 ans en lecture avec la moyenne de sa classe d'âge (soit lorsqu'il est au CE2)

En classe : Connaître précisément les difficultés de l'élève par son observation, les bilans, les échanges avec la famille et en s'appuyant sur le Rased.

Une **équipe éducative** peut être organisée afin de réfléchir aux adaptations les plus pertinentes à mettre en place en classe (**qu'un diagnostic de dyslexie soit posé ou non**)